

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N° 5

REUNION DU 24/10/2017

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : MM. Gérard FANTIN, Dominique REY, Gérard GIRY

INFORMATIONS

Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER N° 14

Match n° 19557992, GENISSIEUX AS 2 / BG V. HOMNET 2 Seniors D5 du 15/10/2017

Evocation du club de GENISSIEUX formulée par courriel le 19/10 sur la participation de plus de 2 joueurs U 17 surclassés au match cité ci-dessus.

Le motif indiqué n'entre pas dans les 4 cas d'évocation prescrit à l'article 99.2 des Règlements Sportifs du District Drôme Ardèche et l'article 187 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Par contre le nombre de joueurs U 17 surclassés n'est pas limité (article 41 des Règlements Sportifs du District et 73.2.a des Règlements Généraux F.F.F.)

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le club de GENISSIEUX sera débité de 35,90 € pour frais de dossier

DOSSIER N° 15

Match n°19556624, ALLEX 1 / RHONE CRUSSOL 2, Seniors D3, poule C du 15/10/2017

Evocation du club de ALLEX sur la qualification et la participation au match ci-dessus du joueur GREVE Matthis licence n° 2543480215 de RHONE CRUSSOL 2

La commission a pris connaissance de l'évocation du club de ALLEX, formulée par courriel et lettre le 16/10/2017.

Considérant que cette évocation a été communiquée le 17/10/2017 au club de RHONE CRUSSOL lequel n'a pas répondu au questionnement de la commission.

Considérant que le joueur GREVE Matthis licence n° 2543480215 a été sanctionné par la commission de discipline avec une suspension d'un match ferme à compter du 02/10/2017, publié sur Footclubs le 29/09/2017.

Considérant que l'équipe de RHONE CRUSSOL 2 n'a pas eu de rencontre depuis le 02/10/2017, en conséquence le joueur n'était pas qualifié pour participer à la rencontre citée en référence.

Pour ce motif et en application de l'article 123 des Règlements Sportifs du District et 226 des Règlements Généraux de la F.F.F., la commission donne match perdu à l'équipe de RHONE CRUSSOL 2 Au bénéfice de l'équipe de ALLEX.

Le club de RHONE CRUSSOL est amendé de la somme de 205,40 € pour participation d'un joueur suspendu d'une rencontre officielle et de 35,90 € pour frais de dossier.

Le joueur GREVE Matthis licence n° 2543480215 est suspendu d'un match ferme avec prise d'effet le 06/11/2017.pour avoir participation à une rencontre officielle en état de suspension.

L'éducateur BECERRA Fabien licence n° 2538640873 de RHONE CRUSSOL est suspendu de 6 matchs ferme de toute fonction officielle avec prise d'effet le 06/11/2017 en application de l'article 132 des Règlements Sportifs du District

En application de l'article 16 des RS du District :

ALLEX : 3 points, 1 but

RHONE CRUSSOL 2 : moins 2 points, 0 but.

DOSSIER N° 16

Match 19557137, HAUTERIVE GRAND SERRE 1 / ROMANS SC 2, Seniors D4 du 15/10/2017

A la 78ème minute, l'équipe de ROMANS SC a quitté le terrain, l'arbitre siffle la fin de la rencontre. Après étude du dossier en sa possession :

- rapport de l'éducateur de ROMANS SC Monsieur AYDOGAN Erol licence n° 2548642598.

- rapport de l'arbitre Monsieur Kévin LECAT licence n1575618370 stipulant que le que l'équipe de Romans SC a quitté l'aire de jeu suite à un conflit avec les supporters. Après 5 minutes d'arrêt de jeu et malgré les demandes de l'arbitre le SC Romans n'a pas voulu reprendre la rencontre.

La commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de Romans SC pour abandon de terrain.

En application de l'article 16 des RS du District :

HAUTERIVES LE GRAND SERRE 1 : 3 points, 2 buts

ROMANS SC : moins 1 point, 0 but

Le club de ROMANS SC est amendé de 123,10 € pour le motif : « **Abandon de terrain** » et de 35,90€ pour frais de dossier.

Laurent JULIEN

Gérard FANTIN



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°14

REUNION du 26 et 30 octobre 2017

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphane MONTALBANO, Bernard DELORME.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Ne pas envoyer vos feuilles de matchs par mail à l'adresse competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Il y a trop de demandes de modification de dates dans Footclubs restées sans réponse. Nous vous rappelons l'obligation de répondre rapidement, accepté ou refusé, dans le respect des délais réglementaires.

FMI : Il est très difficile d'utiliser la même tablette pour 2 rencontres qui se suivent : par exemple le match principal et le lever de rideau. Veuillez donc utiliser 2 tablettes indépendantes.

Feuilles de Matchs papier : Prière de bien vouloir remplir les feuilles de Matchs papier avec soin, éviter les ratures et écrire de façon lisible, en faisant attention à bien indiquer le numéro de match.

Veuillez nous informer du résultat des rencontres en cas de non fonctionnement de la FMI. Tout en précisant, que lorsque la tablette a un dysfonctionnement, merci de nous tenir informé, et prendre soin de remplir le formulaire correspondant (document disponible sur le site internet du District).

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Suite à la qualification de FOOT MONT PILAT en Coupe de France le 12 novembre le match CHABEUIL – FOOT MONT PILAT est reporté.

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

FC CHANAS 3 forfait générale en poule A

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

Les engagements en 1ere phase sont clos. Engagement possible en 2^{ème} phase à partir de fin janvier 2018

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable:

Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Les matchs de Coupes programmés doivent se jouer à la date prévue. En cas d'arrêt municipal l'équipe recevante devra trouver un terrain de repli ou inverser la rencontre sous peine de match perdu

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

POULE D : ROMANS PS 4 et CHATEAUNEUF DE GALAURE sont forfait, pour la saison.

FUTSAL

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Coupe Nationale Futsal

Le tirage du deuxième tour a eu lieu au siège de la Ligue le 16/10/2017.

CHATUZANGE le GOUBET- VALENCE FC5 le 30/10/2017 à 20h00.

BOURG les VALENCE FS –US GLE Arménienne VIENNE le 31/10/2017 à 20h50.

USPR –BBRM le 02/11/2017 à 21h00.



PROCÈS-VERBAL N° 12

Réunion du 27/10/17

Présents : Roselyne LAULAGNET, Philippe AUBERT, Salim BOUZIANE, Robert ASTIER

INFORMATIONS AUX CLUBS

Feuilles de matchs

Les feuilles de matchs du foot à 11 (catégories sans FMI) doivent être envoyées comme d'habitude par courrier dès le lundi.

Seules les feuilles de matchs des U 15 garçons à 8, U 15 filles, U 13 , U 11 et les fiches bilan des plateaux U 7 et U 9 doivent être scannées à la nouvelle adresse Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Seules les fiches bilan U 7 et U 9 peuvent être envoyées groupées. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés.

Pour les U 13 et U 15 à 8 garçons et U 15 filles vous devez coller l'étiquette à récupérer sur footclubs. Les autres feuilles doivent être complétées convenablement.

Ecrivez en noir

Scannez les documents sous format PDF avec adobe acrobat pour faciliter leur exploitation

En U 15 et U 13 , il est obligatoire d'enregistrer les résultats pour le lundi midi.

Modifications de calendriers

Vous pouvez par footclubs faire vos demandes de modifications de jour ou d'horaire des matchs
La réponse des clubs sollicités doit être impérativement donnée **12 jours avant la date du match.**

ENTENTES

Roselyne LAULAGNET – Port : 06.11.15.53.93

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées

Olympique RUOMS

U 11, U 13 les 09-10/06/18

SARRAS SAINT VALLIER (futsal)

U 7, U 9 le 27/12/17

U 15 le 28/12/17

U 13 le 29/12/17

U 11 le 30/12/17

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules sont disponibles sur le site rubrique « documents ».

Pour tous renseignements, veuillez contacter Sylvain BOUCHARDON et envoyez vos demandes par mail.

Les coordinateurs des poules doivent envoyer rapidement les dates des plateaux.

Fiches manquantes :

U 7 : 1 , 5, 6, 9, 12, 14, 16, 18, 19, 21

U 9 : 1, 6, 12, 13, 14, 16, 17

Les plateaux U 9 peuvent se dérouler le matin et les plateaux U 7 l'après midi si toutes les clubs de la poule sont d'accord.

Tous les joueurs et les éducateurs doivent être licenciés.

Le club organisateur doit obligatoirement scanner la fiche bilan à la nouvelle adresse mail.

Le règlement est disponible sur le site rubrique « documents ».

Prochains plateaux :

- U 7 et U 9 le 11/11/17

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81 87 Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courriers reçus : ES MALISSARD, FC CHABEUIL, FC St LAURENT en ROYANS, US VALLEE JABRON.

Calendriers : Les calendriers actualisés sont disponibles sur le site du District en rubrique « PRATIQUE/FOOT D'ANIMATION ».

RAPPEL : Lorsque le club recevant est un exempt c'est le premier club visiteur identifié qui devient club support du plateau.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Feuille de matchs :

De trop nombreuses feuilles de match des 3 premières journées ont été retournées à la commission mal renseignées. Manquaient notamment les indications concernant des dates et lieux des rencontres, des niveaux de pratiques, des numéros de licences de joueurs et de l'encadrement. La bonne organisation d'un plateau comprend également une partie administrative rigoureuse.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s.

Les feuilles de match sont disponibles sur le site du District en rubrique :

« DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS COMPETITIONS ».

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

A compter de la saison 2017-18, les feuilles de plateaux seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés.

Réception feuilles du 07/10/2017 :

Promotion :

Poule C : CHOMERAC ES 1.

Poule E : OL RUOMS 1.

Bourgeons :

Poule I: CHABEUL FC 4, MONTMEYRAN US 2.

Réception feuilles du 14/10/2017:

Espoirs :

Poule F : HOSTUN FC 1.

Poule H : VALLEE OUVÈZE OS 1.

Poule K : PIERRELATTE 2.

Bourgeons :

Poule A: FOOT MONT PILAT 3.

Poule B: FC RAMBERTOIS 1.

Prochains plateaux : Samedi 11 Novembre 2017

CATEGORIE U13

Responsable :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Matches non joués

Lorsque les matchs ne sont pas joués à la date prévue , pensez de prévenir par mail de la nouvelle date.

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel règlement :

Aucune modification de calendrier ne sera accordée lors des 2 dernières journées de championnat (règlement article 13 paragraphe 8)

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications calendrier :

Promotion d'excellence

Poule A

Forfait général de GENISSIEUX

Horaires d'hiver :

A partir du 29 octobre jusqu'au 31 janvier seront appliqués les horaires d'hiver.

Les matchs U 19 auront lieu à 12h30.

FUTSAL JEUNES

Philippe Aubert Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06.80.92.81.87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Courrier reçu : CO CHATEAUNEUF SUR ISERE, ES BOULIEU LES ANNONAY.

Retraits équipes :

U17 Poule B : ES BOULIEU LES ANNONAY remplace CO CHATEAUNEUF RHONE.

Résultats de la 1^{ère} Journée U13 :

A l'issue de la 1^{ère} Journée des 21 et 22 Octobre sont qualifiées pour :

Le Niveau 1 : BARBIERES BRM 1, BEAUMONTELEGER 1, AS BERG HELVIE 1, FC BG PEAGE 1, FC BG PEAGE 2, FC BG VALENCE 1, SC BG ST ANDEOL 1, CO CHATO 9 RHONE 1, AS CHAVANAY 1, CLERIEUX ST BARDOUX, SC CRUAS 1, SC CRUAS 2, US DAVEZIEUX 1, US DAVEZIEUX 2, AS DOLON 2, DROME PROVENCE 1, FC EYRIEUX EMBROYE 1, RC MAUVES 1, FC MONTELMAR 1, FC MONTELMAR 2, ES NORD DROME 1, US PONT LA ROCHE, FC PORTES LES VALENCE 2, OL RHODIA 1, RHONE CRUSSOL 1, FC RHONE VALLEES 1, FC RHONE VALLEES 2, FC SALAISE 1, FC SALAISE 2, AS ST MARCEL VALENCE 1, FC ST RESTITUT 1, AS SUD ARDECHE 1, AS SUD ARDECHE 2, RC TOURNON 1, VALLIS AUREA 1, VALLIS AUREA 2.

Le Niveau 2 : US ANCONE, BARBIERES BRM 2, AS DOLON 1, ES BOULIEU 1, ES BOULIEU 2, SC BG ST ANDEOL 2, FC BG VALENCE 2, US CROIX DU FRAYSSE 1, FCAEP EURRE, FC FELINES ST CYR 1, FC EYRIEUX EMBROYE 2, FC FELINES ST CYR 2, US MONTMEYRAN 1, US MONTMEYRAN 2, ES NORD DROME 2, US PEYRINS 1, FC PORTES LES VALENCE 1, FC RAMBERTOIS, RHONE CRUSSOL 2, OL RUOMS 1, OL RUOMS 2, Ent SARRAS St VALLIER, AS ST AGREVE, US ST DIDIER S/AUBENAS 1, FC ST JEAN MUZOLS 1, US ST JUST ST MARCEL 1, JS ST PRIVAT 1, AS ST ROMAIN SURIEU 1, AS ST ROMAIN SURIEU 2, RC TOURNON 2, FC TRICASTIN 1, FC VALDAINE 1, US VALLEE JABRON 1, US VALLEE JABRON 2, US VALS 1, VERNOUX AS.

Prochain Tour U13 : 13 ou 14 Janvier 2018.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°10

FUTSAL

La commission vous informe de la formule de la coupe futsal 2017/2018 Trophée Jean Pierre Vaux :
Une seule date le dimanche 21 janvier 2018 sur la journée sur un seul site.

2 Finales :

- Le matin, finale du foot à 8 avec 8 à 10 équipes (les 8 ou 10 premières équipes inscrites prises).
- L'après-midi, finale du foot à 11 avec 8 à 10 équipes (les 8 ou 10 premières équipes inscrites prises).

La qualification pour la finale régionale sera délivrée sur la finale de l'après-midi.

Les engagements sont ouverts par mail au district.

Les 10 premiers clubs engagés seront inscrite pour les finales.

Engagements reçus : **EYRIEUX EMBROYE, BARBIERES, MONTMIRAL, RHONE CRUSSOL, CORNAS, VALLEE DU JABRON, VESSEUX, CHATEAUNEUF SUR ISERE, VERNOUX, EYRIEUX 2.**

La commission vous sollicite pour l'organisation de ces finales merci de nous contacter par courrier si vous disposez d'un gymnase avec tribune avant le 15 novembre 2017.

Candidature reçu : EYRIEUX.

COUPE CAMOU WOLF ET DRESCHER TARDY

Comme la saison dernière, les équipes à 8 peuvent participer aux coupes à 11 seules ou en entente avec un autre club à 8.

Engagement reçu : MONTMIRAL

Date limite d'engagement : le 10 décembre 2017.

Les équipes à 11 sont automatiquement inscrites.

Cette saison le champion d'excellence à 11 jouera la coupe.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 12

Présents : Eric MILHAN, Nicolas BRUNEL, Vincent BRET, Christophe GRUAU, Jean-Marie MONFORT, Frédéric KLEIN.

COURRIERS DES ARBITRES

- M. NOEL Thierry : Courriel reçu pour votre note de frais, le nécessaire sera fait.
- M. TENA Fabien : Courriel reçu sur vos problèmes FMI, lu et noté.
- M. GRANGE Cédric : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- E.S MALISSARD : Courriel reçu pour modification de désignation pour le 05/11/2017, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- A.S GENISSIEUX : Courriel reçu pour une demande d'arbitre pour votre équipe D5, le 12/11/17, le nécessaire sera fait suivant disponibilités.
- FOOT MONT PILAT : Courriel reçu sur la rencontre du 29/10/2017, lu et noté.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Liste des arbitres amendés pour septembre et octobre 2017.

<i>NOMS PRENOMS</i>	<i>MOTIFS DES AMENDES</i>	<i>Catégories</i>	<i>DATES</i>	<i>CLUBS A DEBITER</i>	<i>Clubs</i>	<i>Montants</i>
KUBALA ANTOINE	ABSENCE AU MATCH	U15	09/09/2017	US MOURS	522881	25 €
ZAIDI JUGURTA	ABSENCE AU MATCH	U15	09/09/2017	AS CHAVANAY	519727	25 €
TELALI NABIL	ABSENCE AU MATCH	CRG	10/09/2017	FC SERRIERES SABLON	504422	25 €
EL AMRANI JAMEL	ABSENCE AU MATCH	U17	24/09/2017	SC CRUAS	504304	25 €
ROUDIL JEAN BERNARD	INDISPO TARDIVE	U15	23/09/2017	RC TOURNON TAIN	504437	25 €
AMROUNE SAMIR	INDISPO TARDIVE	SENIOR	24/09/2017	SC CRUAS	504304	25 €
TARARE SEBASTIEN	PAS DE RAPPORT SUITE A CR	SENIOR	16/09/2017	FC SALAISE	531406	25 €
TARARE SEBASTIEN	PAS DE RAPPORT SUITE A CR	U19 EXC	17/09/2017	FC SALAISE	531406	25 €
AURIC FREDERIC	PAS DE RAPPORT SUITE A CR	SENIOR	01/10/2017	US VALLEE JABRON	590379	25 €
SI MERABET BRAHIM	INDISPO TARDIVE	SENIOR	08/10/2017	ASPTT GRAND VALENCE	602054	25 €
YANIK NAZMI	INDISPO TARDIVE	U17	08/10/2017	OLYMPIQUE VALENCE	549145	25 €
ROMDHANE AYMEN	PAS DE RAPPORT DISCIPLINE	CRG	08/10/2017	FC RHONE VALLEES	551476	25 €
SAUNIER THIBAUT	ABSENCE AU MATCH	U17	15/10/2017	JAUJAC S	504476	25 €
LAMBERT REMI	ABSENCE AU MATCH	U17	15/10/2017	AS CHAVANAY	519727	25 €
GUIJARRO LUC	ABSENCE AU MATCH	SENIOR	15/10/2017	FOOT MONT PILAT	552125	25 €
MACCHI ANTHONY	ABSENCE AU MATCH	SENIOR	22/10/2017	DISTRICT DA	8603	25 €
MICHEL SEBASTIEN	INDISPO TARDIVE	SENIOR	22/10/2017	EVS VESSEAUX	520732	25 €
AARAB MOUNIR	PAS DE RAPPORT SUITE A CR	U19 EXC	22/10/2017	C.O.DONZERE	504332	25 €

Les rapports d'observation d'arbitre ne peuvent à ce jour être validés, suite à un dysfonctionnement informatique.

Rappel : Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr ou au 04.75.84.51.09.

« LE FOOTBALL ET SES REGLES » EDITION 2018

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2018 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

Le Président
Eric MILHAN

Le secrétaire
Jean Marie MONFORT